



Comité de Zones d'Interventions Prioritaires (ZIP) Les Deux Rives  
6487, boul. des Chenaux.  
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.  
Téléphone : (819) 375-8699  
Télécopie : (819) 375-8855  
Courriel : [administration@zip2r.org](mailto:administration@zip2r.org)  
Site internet : <http://www.zip2r.org>

**273** P  NP  **DM182**

Développement durable de l'industrie des gaz  
de schiste au Québec

6212-09-001

## **MÉMOIRE AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES EN ENVIRONNEMENT (BAPE) EN RELATION AU DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ÉNERGÉTIQUE LIÉE AU GAZ DE SCHISTE AU QUÉBEC**

**PRÉSENTÉ PAR : LE COMITÉ DE ZONE D'INTERVENTION  
PRIORITAIRE (ZIP) LES DEUX RIVES**

PAR LOUIS CHAREST  
PRÉSIDENT

NOVEMBRE 2010



## 1. LA ZIP LES DEUX RIVES

Le comité est né en novembre 1998 et incorporé en juin 1999. Le Comité ZIP Les Deux Rives lors de l'élaboration de son Plan d'Action de Réhabilitation Écologique (PARE), qui est issu de deux (2) consultations publiques (18 mars 2000 et 28 mai 2002), avait ce territoire couvrant un tronçon du fleuve d'une longueur d'environ 70 kilomètres.

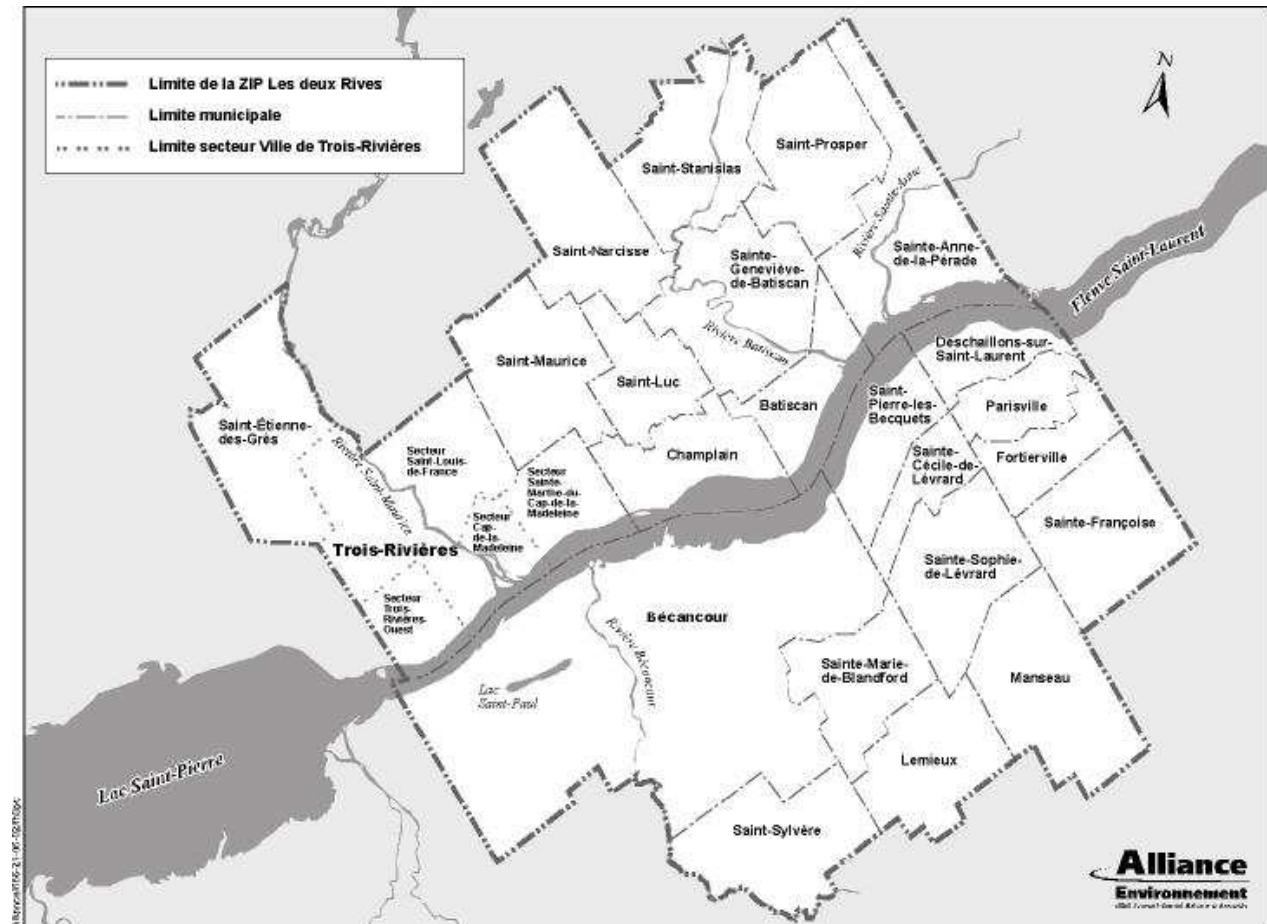


Figure 1 - Localisation de la ZIP Les Deux Rives

Figure 1 : Localisation de la ZIP – tiré du PARE

1-2

Trois événements sont survenus qui ont modifié le territoire de la ZIP Les Deux Rives. Le premier est lié à la Ville de Trois-Rivières qui a fusionné avec ses voisines, dont Pointe-du-Lac qui était auparavant dans la ZIP du Lac St-Pierre. Maintenant l'ancienne municipalité de Pointe-du-Lac est couverte par les deux (2) comités ZIP. Le deuxième événement est lié à la reconnaissance d'organismes de bassin versant (OBV) lié à ce territoire. En effet, des organisations de ce type existaient avant cette reconnaissance « officielle », liées à la rivière Batiscan et à la rivière Sainte-Anne célèbre pour la pêche aux poissons des chenaux sur la glace. Ainsi c'est rajouté les organismes de bassin versant lié à la rivière Bécancour et à la rivière St-Maurice. Le troisième événement est lié à la notion de couverture du territoire par des OBV pour le Québec méridional. Dans cette phase, des rivières ayant des bassins versants de moins grande superficie furent ajoutées aux organismes de bassin versant déjà présent sur le territoire (ex : rivière Champlain 319 km<sup>2</sup>, rivière Gentilly 304 km<sup>2</sup>). Ces événements quoique perturbateurs pour les intervenants du milieu, pour comprendre qui s'occupe de quoi,

n'a pas empêché la ZIP Les Deux Rives d'entreprendre des actions dans son milieu, les besoins étant tellement grands face à l'envergure des organisations présentes.

Le PARE est une base pour notre organisation. Ce plan a pour objectif la réalisation de projets concrets visant la réhabilitation, la protection et la mise en valeur du Saint-Laurent. Quatre grands enjeux peuvent être tirés tant du bilan environnemental du territoire que des consultations publiques :

- La préservation et la mise en valeur de la biodiversité
- L'élaboration d'un code d'éthique
- L'amélioration de l'accessibilité au fleuve
- Le retour à la baignade

La notion de projet concret est très importante à saisir. Pour être en mesure d'effectuer des projets concrets souvent ces projets concrets doivent être préalablement amenés définies par des inventaires, des prises de mesure, des ébauches préliminaires, etc. Ces projets concrets sont possibles grâce à des montages financiers provenant de différents partenaires. Ces partenaires locaux, régionaux et nationaux sont trouvés à l'intérieur du conseil d'administration, par le réseau de contacts de ces personnes, par des recherches exécutées par d'autres comités ZIP et lorsqu'un projet a bien fonctionné il est plus aisé habituellement de renouveler ces partenariats.

## 2. L'ÉTAT DU SAINT-LAURENT

Il est vrai que la qualité de l'eau s'est améliorée au niveau de l'eau sur notre tronçon fluvial. Toutefois des défis demeurent à ce niveau :

- L'ensablement du fleuve par les tributaires
- L'érosion du côté nord du fleuve au niveau des secteurs de Cap-de-la-Madeleine, Sainte-Marthe-du-Cap et de Champlain



Figure 2 : Érosion Ville de Trois-Rivières (secteur Sainte-Marthe-du-Cap)

- Les glissements du côté sud du fleuve, des falaises au niveau de St-Pierre-les-Becquets et de Deschaillons-sur-Saint-Laurent



Figure 3 : Érosion Cap-Charles – Deschaillons-sur-Saint-Laurent

L'arrivée de plantes envahissantes particulièrement le phragmite en bordure du fleuve. Noter qu'il est plus facile de poser des gestes au tout début de l'invasion d'un milieu par une espèce exotique.

Les coliformes fécaux venant de Montréal qui ferme la baignade à l'île Saint-Quentin sous certaines conditions météorologiques.

Le niveau de phosphore dans l'eau qui occasionne une croissance accélérée de plantes aquatiques conjuguée à l'ensablement provoque graduellement la diminution des marais et des battures.

La diminution de succès de la pêche sportive de la perchaude liée à la pression de la pêche commerciale. La diminution du succès de la pêche sportive liée à la perte de frayères et d'habitats d'alevinage.

### **3. UNE NOUVELLE INDUSTRIE : LES GAZ DE SCHISTE**

Dans le cadre de son conseil d'administration du 28 avril 2010, la ZIP Les Deux Rives a demandé à l'industrie de venir nous expliquer le processus d'exploration et d'exploitation de cette nouvelle filière énergétique au Québec.

M. André Caillé ainsi que Mme Raymonde Alary, coordonnatrice des relations aux communautés de la Compagnie Talisman, un géologue de l'industrie et une dame prenant des notes sont venus nous présenter les méthodes d'exploration et d'exploitation de ces gaz de schiste. Une période de questions a suivi cette présentation.

Le territoire fluvial du côté sud de la ZIP Les Deux Rives est dans le centre de la région propice aux gaz de schiste.

Suite à cette présentation, il nous est apparu que cette industrie est une utilisatrice d'eau à un volume significatif. Il nous était aussi apparu que cette industrie avait un souci environnemental au niveau du sol, de l'eau et qu'elle recherchait une cohabitation harmonieuse avec le monde agricole.

Le fleuve Saint-Laurent est un écosystème précieux fourmillant de biodiversité. La vie bien qu'étant présente d'une rive à l'autre est principalement concentrée près de la rive. Bien que l'effet de la marée arrête au pont Laviolette, l'eau venant des ruisseaux et des rivières se mélange très peu avec le reste du fleuve et elle s'écoule même séparément d'une rivière à l'autre.

Dans la phase de présentation par l'industrie au public, des listes d'additifs ont été publiées, sur ce qui est nécessaire à ajouter à l'eau pour que le processus de fracturation soit efficace. Bien qu'étant utilisé en faible concentration, ces additifs deviennent notables vu le volume d'eau employé pour un puits d'environ 3 000 mètres de longueur lors de la phase de fracturation. Cette eau est pompée à la surface après la fracturation et conservée dans des bassins pour être réutilisée ou pour être transportée à un site externe pour être épurée.

Qui dit manipulation, dit probabilité d'incident. On peut penser à des bris de canalisation, de pompe ou carrément de libération complète dans la nature du contenu d'un bassin de rétention.

Ces incidents sont d'autant dommageables que le milieu récepteur offre peu de dilution ou qu'au moment de l'incident le milieu récepteur était en période d'étiage.

Pour le motif du peu de dilution dans le fleuve et selon la possibilité qu'un site d'exploration/ exploitation soit installé dans un milieu offrant des probabilités de faible dilution.

LA ZIP LES DEUX RIVES RECOMMANDE QUE :

Recommandation 1 : Les permis remis aux compagnies soient spécifiques à chaque site.

Recommandation 2 : Des mesures de diminution de possibilité de déversement soient ajoutées aux sites d'exploration / exploitation installées en milieu offrant des probabilités de faible dilution.

Le Comité ZIP Les Deux Rives est désolé de remettre ce mémoire à la dernière heure. C'est suite à un conseil d'administration tenu le 11 novembre 2010 qu'il a été décidé de la nécessité de produire ce mémoire. Nous sommes confiants que le BAPE va en tenir compte et que ces deux recommandations vont trouver écho dans le rapport que le BAPE va remettre au gouvernement.

Merci au nom de l'environnement pour maintenant et pour les générations futures.